



**ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE  
BILLARD**

Complexe Gérard Philippe  
Avenue du Général Sarrail  
51000 Châlons en Champagne



# L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD ORGANISE UN TOURNOI 3 BANDES LE SAMEDI 17 MARS 2018

**Catégorie** : homologué, réservé aux licenciés FFB classés au maximum en Nationale 3

**Participants** : 15 joueurs maximum, sur 4 billards de 2m80

**Droit d'engagement** : 20 euros + 12 euros / repas

**Horaires** : début des matchs à 8h30.

**Date limite d'inscription** : le 13 mars 2018 (ou éventuellement sur place, dans la limite des places disponibles)

**Récompenses** : 1<sup>er</sup> : 100 €      2<sup>ème</sup> : 50 €      3<sup>ème</sup> : 25 €      4<sup>ème</sup> : 10 €  
1<sup>er</sup> R1: 10 €      2<sup>ème</sup> R1: 5 €

(récompenses éventuellement recalculées s'il y a moins de 15 joueurs, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements)

# RÈGLEMENT

## **Article 1 :**

L'Académie Châlonnaise de Billard (ACB) organise, le samedi 17 mars 2018, dans ses locaux situés Complexe Gérard Philippe, Avenue du Général Sarrail à Châlons en Champagne, un tournoi 3 bandes, réservé aux joueurs licenciés FFB classés au maximum en Nationale 3 aux 3 bandes. Ce tournoi est homologué, tous les matchs seront saisis sur le site « ffbsportif ».

Les droits d'engagement sont fixés à 20 euros par personne.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée chez le directeur sportif du tournoi, qui sera : Philippe BATTIN, 19 avenue Jeanne d'Arc 51000 Châlons en Champagne.

(Inscriptions préférentiellement par mail, à l'adresse : [philippe.battin@wanadoo.fr](mailto:philippe.battin@wanadoo.fr) )

Il sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus au présent règlement.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 13 mars, 20 heures. Néanmoins, des engagements pourront éventuellement être pris sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Les frais d'inscription (ainsi que les frais de repas, voir ci-après) pourront être envoyés à la même adresse.

Chaque joueur désirant s'inscrire devra spécifier son nom, son prénom, son numéro de licence, son club et sa catégorie / moyenne (ou à défaut, sa dernière catégorie / moyenne connue). Les chèques seront libellés à l'ordre de l'ACB.

## **Article 2 :**

Le tournoi se déroulera sur quatre billards 2m80, de la façon suivante :

- Première phase (8 heures 30) : les joueurs sont répartis en 5 poules de 3 selon le système du serpent, avec classement préalable à la moyenne générale de l'année en cours, ou à défaut la dernière moyenne connue. (si le quota de 15 joueurs n'est pas atteint, il y aura une ou plusieurs poules de 2).

Dans chaque poule, tous les matchs seront disputés. Cette phase se déroulera en distance réduite 1 de la catégorie Nationale 3, soit 20 points, avec limitation à 30 reprises.

- Deuxième phase (14 heures) : à l'issue de la phase de poules, un classement général, de 1 à 15, est établi. (classement déterminé par la place dans la poule, puis les points de match, puis la moyenne générale, puis la moyenne particulière). Les joueurs disputent alors un tableau à élimination directe, commençant en huitième de finale. Cette phase se jouera à nouveau en distance réduite 1 de la catégorie N3, soit 20 points, avec limitation à 35 reprises.

## **Article 3 :**

Le montant des récompenses s'élèvera à 200 euros, répartis de la façon suivante :

1<sup>er</sup> : 100 €    2<sup>ème</sup> : 50 €    3<sup>ème</sup> : 25 €    4<sup>ème</sup> : 10 €  
1<sup>er</sup> R1 : 10 €    2<sup>ème</sup> R1 : 5 €

Dans le cas où le total des joueurs inscrits serait inférieur à 15, l'ACB se réserve la possibilité de recalculer, au prorata, le montant de toutes les récompenses, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements.

## **Article 4 :**

L'heure de fin du tournoi et de remise des récompenses est estimée à 20 heures.

L'ACB garantit à chaque joueur de disputer un minimum de 3 matchs.

## **Article 5 :**

Les joueurs se présenteront pour pointage et tirage au sort à 8h15. En cas de retard, le joueur concerné sera irrévocablement éliminé.

## **Article 6 :**

L'ACB proposera une buvette, et il sera possible de déjeuner sur place, au prix unique de 12 €, ce prix comprenant viande, pommes de terre rôties, fromage, dessert, et une boisson au choix.

Le repas est à réserver au moment de l'inscription, avec possibilité de choisir sa viande dans la fiche d'inscription ci-après.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD

## TOURNOI 3 BANDES DU 17 MARS 2018

Nom :

Prénom :

Club :

N° de licence :

Catégorie 3 Bandes :

Moyenne :

**REPAS (12 euros / personne):** Choix de la viande

- Poulet
- Jambonneau
- Saucisse fumée

**Renvoyer ce formulaire, éventuellement accompagné du chèque d'engagement (plus les repas des accompagnateurs éventuels) à :**

**Philippe BATTIN  
19 avenue Jeanne d'Arc  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

(ou par mail : [philippe.battin@wanadoo.fr](mailto:philippe.battin@wanadoo.fr) )

**Paiement** : Droit d'engagement : 20,00 €

Repas : 12,00 €

Repas pour accompagnateurs : \_\_\_\_\_ × 12,00 € = \_\_\_\_\_ €

**Total à payer** :                    €     (Chèque à l'ordre de : Académie Châlonnaise de Billard)